

BOURSE AUX LIVRES

Une bourse aux livres se tiendra dans les jardins de l'hôtel de région à Cluny aux jours et horaires suivants :
- le mercredi 7 juillet de 9 heures à 15h30 pour les élèves de première des lycées d'enseignement général et technologique, Ires et 2e années Bac pro et les 1res années de CAP et BEP ;
- la samedi 10 juillet de 9 heures à 15h30 pour les élèves de terminales, terminales BEP et CAP.

Inscriptions pôle Martinique de l'UAG

L'Université des Antilles et de la Guyane vous informe que la saisie des inscriptions et réinscriptions administratives en Licence, 1ère année de Masters et Médecine pour la rentrée 2010-2011 se fera uniquement en ligne sur www.univ-ag.fr du mardi 6 au jeudi 29 juillet. Procédures, paiements, dates de rentrées et cas particuliers : rendez-vous sur le site Internet. Hotline aide technique : 0596.72.72.24 (8h à 14h)



Séjours linguistiques avec le soutien de GBH et Air Caraïbes

GBH et Air Caraïbes offrent trois séjours linguistiques à des étudiants de classe préparatoire aux écoles supérieures de commerce du lycée de Bellevue de Fort-de-France. Vendredi soir, Fiona Fila, Emelyne Crossemann et Sophie Pascal, élèves de première année de la classe préparatoire aux écoles supérieures de commerce de Bellevue, se sont envolées pour Paris d'où elles ont rejoint Londres afin d'effectuer un stage intensif de trois semaines d'anglais. GBH et le lycée Bellevue ont en effet signé depuis 2008 une convention visant à créer plus d'interaction entre les entreprises et les étudiants, en accompagnant notamment ceux-ci dans leur formation, dans leurs recherches de stage et d'emploi. Les trois élèves ont été sélectionnées par le corps professoral, les stages sont pris en charge par GBH ; les billets d'avion ont été offerts par Air Caraïbes dans le cadre d'un partenariat entre GBH et Air Caraïbes œuvrant pour l'employabilité et l'ouverture à l'international des jeunes. Les stages se déroulent du 5 au 24 juillet au sein du Centre International de Langue EF Education First en plein cœur de Londres.

PRINCIPAUX ET PROVISEURS passent des contrats avec le recteur

C'est une première dans l'académie ! Le recteur a signé hier des contrats d'objectifs et de moyens avec 45 établissements scolaires (collèges et lycées) sur les 66 que compte l'île. Le recteur leur attribuera ainsi des moyens sous forme d'heures supplémentaires. En échange, les établissements ont défini de vraies priorités en sus de celles assignées par l'Éducation nationale. « Ces contrats, c'est le gage qu'un établissement est capable de se prendre en main pour se développer », insiste André Siganos. « Massivement, les établissements me demandent des moyens supplémentaires pour permettre de mieux faire réussir les élèves aux examens ou pour mieux les orienter et leur faire prendre conscience des problèmes d'orientation, alors que d'autres me demandent des moyens notamment pour se livrer à des innovations pédagogiques ». Ces contrats sont pluriannuels et seront évalués chaque année. Le recteur espère que les établissements auront signé des contrats d'objectifs et de moyens d'ici à la fin de l'année 2010.



Le recteur a signé hier au lycée Joseph-Zobel, à Rivière-Salée, des contrats d'objectifs et de moyens avec 45 établissements scolaires. Photos Wilfrid Téreau/France-Antilles



Le jeune bachelier entend poursuivre des études à l'Institut national des sciences appliquées (Insa).

YORRICK BARNAY, 15 ANS, EST LE PLUS JEUNE BACHELIER La tête et les jambes

Depuis vendredi soir, il passe son temps à faire la fête. « En trois jours, je n'ai dormi que trois heures », raconte Yorrick Barnay, les traits un peu tirés. Élève au lycée de Bellevue, en terminale S (spécialité maths), il a décroché son précieux baccalauréat. Bien. Et il devient, à l'âge de 15 ans, le plus jeune bachelier de l'académie. Une performance (18 en physique-chimie, 15 en maths, 15 en SVT) somme toute logique pour ce garçon intellectuellement précoce, dernier d'une famille de trois enfants. « Je suis arrivé au CP à l'âge normal mais j'assimilais plus vite que les autres », témoigne

Yorrick Barnay. « Je faisais plusieurs classes (CP-CE1/CE2-CM1/CM1-CM2) en une seule année. Dès le primaire, j'ai rencontré les bonnes personnes qui m'ont aidé telles que Lise Julvecourt, mon professeur au CP, qui a découvert que j'étais précoce. Adolescent, il s'apprenait ainsi à entrer en classe prépa maths-physique et sciences de l'ingénieur (MPSI) ». « Je suis accepté à Bellevue et j'attends la réponse de l'Insa (ndlr : Institut national des sciences appliquées) ». Un institut auquel le Foyalais entend donner la priorité. « C'est une école d'ingénieurs assez généraliste avec des classes préparatoires intégrées », précise-t-il. « Cela me permettra de voir les domaines qui m'intéressent et qui sont les plus porteurs d'emploi ».

« Deux semaines avant le bac, j'avais les championnats de France d'escrime » Yorrick Barnay ne se montre pas inquiet à l'idée de devoir quitter le cocon familial. Et pour cause : ce sport, licencié à l'amicale des escrimeurs de la Française, est un habitué des déplacements en dehors de la Martinique. « Deux semaines avant le bac, j'avais les championnats de France d'escrime », fait-il observer. « J'ai dû préparer l'examen en une semaine, siôt devenu des championnats de France. Le matin, je bossais les matières littéraires et les SVT, et l'après-midi, les matières sportives ». Car Yorrick voue une véritable passion pour l'escrime. « Je voulais en faire depuis tout petit », confie le jeune bachelier. « J'ai sûrement été attiré par la beauté du geste. Et cela fait maintenant sept ans que je pratique ce sport. Je suis actuellement minime 2 et je passe cadet ». Lorsque ce scientifique intégrera l'Institut national des sciences appliquées, il continuera à s'entraîner. « À l'Insa, il existe des filières spéciales pour les sportifs et les cours sont aménagés en conséquence. C'est vraiment une école où tout est fait pour réussir », insiste l'escrimeur, aujourd'hui vice-champion de Martinique (en minime), au fleuret et à l'épée. « Pour moi, le sport constitue un complément. Un esprit sain dans un corps sain. Il n'y a pas que l'école, il faut aussi penser à se détendre ». Aura-t-il le temps de lancer des attaques ou d'effectuer des parades, quand il entrera sur le marché du travail ? Rien n'est moins sûr car l'épéciste entend exercer la profession d'ingénieur. « Probablement à l'étranger là où se trouvent les grandes entreprises », comme il le dit si bien. J.-M.A.



Yorrick voue une véritable passion pour l'escrime.



Une vocation : l'éducation

Georges Pinto, 60 ans, se retire après presque toute une vie consacrée à l'éducation et à la formation de générations d'élèves, du primaire au secondaire. Son parcours s'achève avec quatre années houleuses à la tête du lycée Schoelcher, l'un des onze établissements à ne pas avoir signé le contrat d'objectifs et de moyens (COM).

Le parcours de Georges Pinto se résume en un mot : vocation. L'homme a occupé de nombreux postes au cours de sa vie mais son univers a toujours été celui de l'éducation des jeunes. « J'ai été instituteur, puis professeur », commence-t-il. « Ensuite, j'ai occupé la fonction de principal adjoint dans un collège. Après cela, j'ai été principal puis conseiller du recteur de l'académie Antilles-Guyane avant de finir par exercer la fonction de proviseur au lycée Acajou 1 et enfin au lycée Schoelcher ».

Après quatre années passées à la tête de l'établissement, Georges Pinto s'en va serein malgré les polémiques qui l'ont suivi cette année encore : « L'avenir du lycée n'est pas inquiétant en soi, car s'il

reste flou en certains points, au niveau de l'infrastructure et des bâtiments, l'institution elle-même ne court aucun risque », explique-t-il. Prévisions ou prédictions, Georges Pinto compte sur le cercle vertueux dans lequel a toujours été engagé l'établissement pour faciliter le passage de ce relais néanmoins brûlant à son successeur.

«Le lycée Schoelcher est un lycée de prestige»

Il sort donc de la direction du lycée avec la fierté d'avoir assumé cette fonction, car comme il le dit, « Le lycée Schoelcher est un lycée de prestige ».

À 60 ans, le futur ex-proviseur se prépa-

re donc à une retraite tranquille faite de voyages et de plaisirs simples sans pour autant délaisser son implication dans le monde de l'éducation qu'il veut conserver. « Je continuerai à militer dans des associations, je garde donc le contact avec les collègues », avoue-t-il. Si Georges Pinto se montre confiant face à l'avenir du lycée Schoelcher, il affiche une franche inquiétude pour la rentrée prochaine avec la nouvelle réforme des lycées. Ainsi, il part avec le sentiment du travail accompli et la considération pour les difficultés de ses successeurs qu'une vie de vocation a contribué à forger.

E.W. ■

3 QUESTIONS A...

GRÉGORY DONATIE
EXPERT IMMOBILIER

Comment évaluer son patrimoine ?

Pourquoi faire évaluer son patrimoine ?
Lors d'une transaction immobilière, le vendeur aura toujours tendance à surévaluer son bien et l'acheteur à le déprécier. Même après une négociation convenablement menée les interrogations et les doutes demeurent. Que dire d'une succession, d'une donation et d'un partage ? Chacun s'interroge sur la valeur attribuée aux biens de ses cohéritiers et s'inquiète des éventuels préjudices subits.

En cas d'emprunt, comment l'organisme prêteur peut-il être rassuré sur la valeur réelle du bien hypothéqué ?

Une estimation approximative de son patrimoine immobilier peut avoir de fâcheuses conséquences. Les biens de rapport, les locaux industriels et commerciaux doivent être régulièrement évalués sans pour autant être mis en vente. La situation devient plus complexe lorsque ces immeubles ont été rénovés partiellement ou totalement, ou encore lorsqu'ils ont changé de destination. Que vaut par exemple une villa transformée en maison de retraite ou un ancien petit hôtel transformé en centre de séminaire ? Enfin, que penser des biens immobiliers composés (différents types de constructions ou/et d'usages), des biens grevés par des restrictions de constructions et des servitudes, des biens implantés dans des environnements pollués ou contenant des matériaux dont l'usage a été réglementé



par les pouvoirs publics.

Quelles sont les limites et les responsabilités de l'expert ?

L'expert doit posséder des connaissances techniques, économiques, juridiques et fiscales. Autant dire qu'en fonction de sa formation, de son parcours professionnels et de son expérience, un expert sera plus à l'aise avec certains types de bien ou certaines missions. Il semble difficile de penser qu'un expert puisse être spécialiste en tous types de biens et de situations. Le recours au service d'autres confrères, ou d'autres professionnels du droit, des finances ou de l'immobilier peut aider l'expert à remplir convenablement sa mission. Face aux situations affectées d'une manière certaine la valeur d'un bien. L'expertise immobilière de valeur ne consiste pas à établir l'ensemble de ces certificats, toutefois un expert qui n'aurait pas acquis de connaissances suffisantes car elles affectent d'une manière certaine la valeur d'un bien. L'expertise immobilière de valeur ne consiste pas à établir l'ensemble de ces certificats, toutefois un expert qui n'aurait pas acquis de connaissances suffisantes car elles affectent d'une manière certaine la valeur d'un bien. L'expertise immobilière de valeur ne consiste pas à établir l'ensemble de ces certificats, toutefois un expert qui n'aurait pas acquis de connaissances suffisantes car elles affectent d'une manière certaine la valeur d'un bien.

ET AUSSI... Les « mapipi » de l'invention et de l'innovation

Le conseil régional a remis il y a quelques jours, les prix du concours du génie martiniquais à quatre adultes ayant un projet portant sur la création de produits et de services innovants. Sur 65 dossiers reçus et examinés, 17 candidats avaient été présélectionnés, avant le choix des quatre lauréats.

J.-M.A. ■

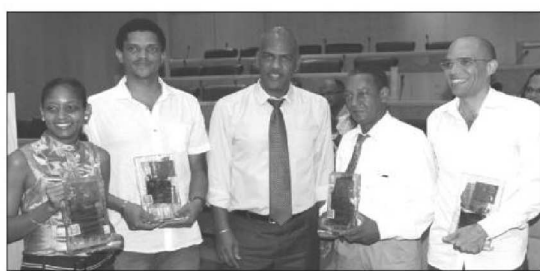


Photo de famille des quatre lauréats et du président de Région : (de gauche à droite) la fille de Jocelyn Quitman, Max Catherine, Serge Letchimy, Michel Hodebourg et Jean-Marc Salpêtrier. Photos Wilfrid Téreau/France-Antilles

Max Catherine, premier prix de la « catégorie innovation » :

Max Catherine a reçu le premier prix de la « catégorie innovation » et un chèque de 8 000 euros pour son projet de fabrication de vin de fruits. « C'est une idée qui m'est venue en observant ce qui se passe, à savoir tous ces fruits que l'on a tout au long de l'année et que l'on retrouve sur les routes à l'image des mangos. Je me suis dit qu'il y a certainement un moyen d'utiliser ces matières premières, en les valorisant via la transformation. Pour l'instant, j'ai une toute petite production, que je distribue autour de moi. Je suis un peu limité car je n'ai pas de gros moyens industriels mais je suis allé dans les foires où j'ai rencontré les gens, qui, à ces occasions discutent beaucoup et achètent. Il y a un grand intérêt et des personnes de la grande distribution sont venues me voir. Malheureusement, je n'ai pas une production suffisamment importante pour pouvoir répondre à ce genre de demandes. La production se fait chez moi de manière très artisanale, je travaille essentiellement avec la goyave, la mangue, l'ananas, la prune de Cythère, la carambole mais aussi avec certains légumes comme la patate douce.



Jean-Marc Salpêtrier, deuxième prix de la « catégorie innovation » :

Salpêtrier a reçu le deuxième prix de la « catégorie innovation » et un chèque de 4 500 euros pour son projet « Kayflo », un hébergement flottant écologique. « On est sur une île de 1 100 km2 avec des côtes merveilleuses, or, on se bat sur la terre en mettant des barrières sur des petits terrains, alors qu'on a une superbe baie à Fort-de-France, au Marin et que l'on pourrait bénéficier de tout cet espace. Le projet « Kayflo », c'est d'habiter sur l'eau en harmonie avec son environnement, de minimiser les déchets, de profiter du soleil, mais aussi de l'eau de mer que l'on peut utiliser grâce à un dessalinisateur. Le projet « Kayflo » permet d'être mobile, ainsi si j'ai envie de passer mon week-end dans le Sud, je déplace ma maison. Culturellement, on n'est pas habitué à ce type d'habitat, il y a ce pas à franchir, et on le développe aujourd'hui d'abord sous l'aspect touristique, de façon à pouvoir proposer une nouvelle offre de logements, et d'hébergements aux touristes. Ces maisons sont en bois, c'est le matériau le plus écologique, du bois labellisé FSC, qui certifie une gestion écologique des forêts et une production locale ».

Michel Hodebourg, deuxième prix de la « catégorie invention » :

Michel Hodebourg a reçu le deuxième prix de la « catégorie invention » et un chèque de 4 500 euros pour son adaptateur de branchement de matériel électrique à filament sur batterie. « Mon projet est donc un système électronique qui permet de brancher des résistances chauffantes sur batterie. À partir des batteries, j'ai inventé une carte électronique qui permet de brancher les résistances chauffantes en douceur, sans convertir. On travaille directement en 96 volts. Vous avez des résistances chauffantes pour la cafetière, le fer à repasser, la grille-pain... J'ai eu le concours Lepine mais maintenant il faut trouver des investisseurs, il faut trouver une société qui puisse fabriquer cela en grande série. Cette technique n'existe qu'en Martinique. Je suis passionné d'électronique depuis l'âge de 14 ans. À l'époque, j'avais fait fonctionner une radio qui se trouvait en pièces détachées ».



Jocelyn Quitman, premier prix de la « catégorie invention » :

Jocelyn Quitman (sa fille le représente) a reçu le premier prix de la « catégorie invention » et un chèque de 8 000 euros pour son projet Sécuripost, emballage de bouteilles en verre. « C'est un projet familial, mon père a eu l'idée de créer un emballage pour protéger les bouteilles de rhum qui arrivent souvent cassées lorsqu'elles sont expédiées. Ma sœur qui est dans une école d'ingénieurs a concrétisé le projet, car elle est habituée à manipuler une matière comme le polystyrène. Moi je suis arrivée après pour commercialiser le projet puisque mon domaine, c'est le marketing et le management. On a un partenariat essentiellement avec la poste du Lamentin où l'on propose aux gens un pack à 15-20 euros, tout dépend de la taille de la bouteille. Les gens n'ont qu'une chose à faire, c'est d'acheter la bouteille, on l'emballage et la Poste se charge de l'expédition. On ne fait pas que cela, ça va de la bouteille de rhum au moteur de kart en

